

Trajectoire durable d'une collectivité

Zoom sur...

LA **TRAME VERTE ET BLEUE**
DES PAYS DES 7 VALLÉES
ET DU MONTREUILLOIS

UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR MENER À BIEN **LES PROJETS TVB**

les Pays du Montreuillois et des 7 Vallées ont souhaité mutualiser leur ingénierie et leur expérience pour mener une démarche TVB commune.
Découvrez les bénéfices de ce partenariat dans cette fiche !



Introduction

Sur un territoire rural, les Pays du Montreuillois et des 7 Vallées ont souhaité mutualiser leur ingénierie et leur expérience pour mener une démarche TVB commune. Si le Montreuillois n'est est encore qu'aux prémises de son projet, les 7 Vallées ont d'ores et déjà entrepris plusieurs aménagements et actions sur leur territoire. La dynamique devrait s'intensifier sur les deux territoires grâce à la mutualisation des moyens.

La stratégie des 7 Vallées passe pour l'instant par la mise en oeuvre d'aménagements écologiques sur des espaces naturels emblématiques, avec une attention particulière sur la nécessité de sauvegarder les usages en cours.

Mais le chantier le plus important reste aujourd'hui celui de la création de documents de planification et d'urbanisme...

En bref, les particularités de la méthode :

- Une démarche TVB commune aux Pays des 7 Vallées et du Montreuillois permettant une mutualisation de l'ingénierie, des méthodes ou encore des expériences
- Une planification territoriale en construction pour asseoir la TVB comme un projet prioritaire
- Des projets pilotes et exemplaires pour impulser une dynamique territoriale
- Une concertation visant à concilier mise en oeuvre de la TVB, usages de l'espace et patrimoine culturel

Contact :

Jean-Marie Fauvel, chef de projet au Pays des 7 Vallées

jm.fauvel@paysdes7vallees.fr

03.21.06.77.77

Olivier Masset, chargé de mission TVB 7 Vallées et Montreuillois

om.smm@sagedelacanche.fr

03.21.06.77.06

Une démarche coopérative entre les 7 Vallées et le Montreuillois pour la mise en œuvre de la TVB

Les 7 Vallées : un territoire pionnier en matière de Trame verte et bleue

Le Pays des 7 Vallées a lancé sa démarche Trame verte et bleue en 2007. La réalisation du diagnostic, première étape dans toute démarche de maillage écologique, a été confié au bureau d'étude AIRELE avec lequel le Pays a contracté. Le schéma territorial de TVB des 7 Vallées, élaboré sur la base de ce diagnostic, a été validé en 2010.

Le processus de réalisation a été long, le Pays étant l'un des premiers de la région à effectuer la démarche : il a été nécessaire de mener une réflexion sur la méthode et de recourir à l'imagination... Par ailleurs, le Pays a dû faire face à deux orientations différentes, puisque les préconisations de la région ont été complétées par celles issues du Grenelle de l'Environnement.

Un projet en cours de lancement dans le Montreuillois

Parallèlement, le Syndicat mixte du Pays du Montreuillois a débuté sa démarche TVB plus récemment. Le Pays n'est en effet à la base pas titulaire de la compétence TVB. Ce volet n'est arrivé que plus tardivement avec le lancement de la DRA (directive régionale d'aménagement) Trame verte et bleue. Depuis le mois d'avril 2012, le Pays a lancé l'étude scientifique visant à réaliser le schéma de TVB du Pays, qui doit être élaboré avec l'aide d'un cabinet d'étude sur la base d'informations précédemment inventoriées dans les différentes bases de données nationales, régionales (notamment le SRCE en cours de réalisation) et locales existantes ainsi que sur la base d'un travail de terrain.

Mutualiser les moyens et les méthodes pour une meilleure mise en œuvre de la TVB

Partant du constat de leur proximité, de leurs caractéristiques similaires (en termes sociologiques, mais aussi de milieux naturels et d'activités économiques), et du peu de moyens humains et financiers, les deux Pays ont souhaité mutualiser leurs ressources et leurs méthodes pour la mise en œuvre de la TVB.

Ainsi un partenariat innovant a été créé entre le Syndicat Mixte du Pays du Montreuillois, le Pays des 7 Vallées et le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche qui a été associé au processus. Il a pour but d'apporter des réponses communes aux enjeux identifiés pour la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques des deux territoires. **Le partenariat permettra à chaque Pays de mobiliser ses propres réseaux de partenaires institutionnels, techniques et financiers, et de cette manière facilitera le montage de projets en lien avec la TVB.** D'autre part, un chargé de mission a été spécifiquement nommé pour l'animation de la démarche TVB des deux Pays, ses principales missions étant :

- informer et sensibiliser les collectivités aux enjeux liés à la TVB,
- accompagner les collectivités dans la définition et l'émergence de projets,
- mobiliser le réseau d'acteurs pertinents en fonction du projet identifié,
- valoriser et communiquer sur les réalisations effectuées auprès des acteurs et des habitants du territoire.

Les deux Pays n'en sont d'ailleurs pas à leur premier essai de coopération interterritoriale : une charte forestière pour une gestion durable des milieux forestiers et la structuration de la filière bois a été élaborée coconstruite par les Pays des 7 vallées, du Montreuillois et du Ternois et a abouti sur le projet de la Maison du Bois.

La planification territoriale : un outil essentiel à développer sur le territoire

L'ambition du territoire est de concrétiser les schéma TVB - réalisé dans les 7 Vallées et en cours d'élaboration dans le Montreuillois - mais également de favoriser la prise en compte des enjeux liés au maintien d'un maillage écologique fonctionnel dans l'aménagement du territoire, les activités économiques et de loisirs.

Le maintien de la biodiversité par la création d'une TVB demande en effet de prendre en compte la diversité des activités présentes sur le territoire, qu'elles soient économiques, culturelles, touristiques ou de loisirs.

En dressant un diagnostic des dynamiques territoriales et en élaborant des orientations pour l'occupation de l'espace aujourd'hui et demain, les SCOT, les PLU intercommunaux et communaux doivent faciliter la mise en œuvre de la TVB.

La planification territoriale reste pourtant un outil peu mis en œuvre dans le Pays des 7 Vallées et le Montreuillois. Seulement 50 documents d'urbanisme (PLU et POS) existent pour les 164 Communes que comptent les deux territoires. L'enjeu prioritaire pour la constitution de la TVB dans ces territoires est bien d'aller vers une planification, au niveau territorial (SCOT) comme au niveau communal (PLU).

La constitution d'un SCOT n'est pas encore à l'agenda des 7 Vallées, mais devrait émerger prochainement vu son importance.

Des réalisations concrètes et exemplaires pour impulser une dynamique de projet sur le territoire

Le Pays des 7 Vallées s'est lancé dans ses réalisations TVB concrètes avant même la fin de l'élaboration de son schéma. Rien de tel pour

- faciliter l'appropriation des enjeux de la TVB par les acteurs et habitants du territoire
- créer une dynamique de réseaux d'acteurs impliqués,

Ainsi, dans cet objectif a par exemple été imaginé un projet pilote sur la réhabilitation en 2009 de différents marais sur les Communes de Guisy, Aubin-Saint-Vaast et Bouin-Plumoisson. C'est notamment grâce au soutien technique et financier du Conseil régional que ce projet d'envergure a pu être effectué, celui-ci ayant fourni une aide à maîtrise d'ouvrage gratuite. Un plan de gestion quinquennal a ensuite été élaboré avec le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Le projet constituait une importante étape dans le processus de maillage écologique des 7 Vallées en tant que premier exemple de ce qu'allait signifier la TVB pour les acteurs du territoire.

La phase de concertation était donc primordiale. *C'est en priorité vers les maires que l'effort s'est porté : des visites sur les lieux, des ballades et de nombreux échanges ont été organisés afin de convaincre de l'importance et de l'utilité du projet et surtout de montrer qu'il ne signifiait pas des problèmes supplémentaires pour les Communes, mais au contraire un bénéfice.* « C'est par le concret qu'on va faire entrer les gens dans notre dynamique » pour Jean-Marie Fauvel, chef de projet au Pays des 7 Vallées.

Lancer des initiatives en permanence permet ainsi de regrouper les gens autour d'une dynamiques et de susciter des projets sur lesquels il est ensuite possible de communiquer. **Pour sélectionner les projets les plus dynamisants, il est également nécessaire de rester attentif aux opportunités qui se créent et d'aller sur le terrain pour convaincre les différentes parties prenantes de l'intérêt du projet.**

La concertation pour concilier TVB, usages de l'espace et patrimoine culturel

Une des principales difficultés rencontrées lors d'aménagements sur les milieux naturels est la préoccupation de certains utilisateurs de l'espace d'en voir l'usage modifié.

En l'occurrence, l'inquiétude portait sur la chasse et la pêche. **La concertation mise en place par le Pays pour le projet des marais a néanmoins pu convaincre que ces pratiques n'étaient pas remises en cause.** Aujourd'hui, selon Jean-Marie Fauvel, « *les gens se réapproprient peu à peu leurs marais, ils découvrent qu'ils ont un rôle important* ». Le territoire est en effet situé sur des nappes phréatiques riches, en qualité et en quantité, et cela lui confère un rôle crucial de préservation de la ressource.

Du point de vue de la méthode, **il est important dans un projet TVB de toujours avoir une réflexion sur les incidences économiques possibles, dans le but de concilier la nécessité écologique à l'impératif social qui suppose souvent la possibilité d'exploiter économiquement l'espace.** Ces considérations trouvent particulièrement à s'appliquer dans le monde agricole, où le fait d'envisager une modification des pratiques dans une optique de remaillage écologique du territoire est parfois incontournable.

La concertation est ici la clé pour trouver un intérêt commun entre les problématiques écologiques et les contraintes économiques propres à la profession agricole.

Grâce à la concertation et à une attitude volontariste vis-à-vis des acteurs du territoire, il a ainsi été possible de mener une stratégie de maillage écologique sans empêcher l'usage des espaces reconquis par les habitants. Les chargés de mission rencontrés ont insisté sur l'importance de mener une concertation en amont du portage d'un projet, et également sur celle de convaincre les acteurs en les accompagnant sur le terrain.

De nombreux projets pourraient en effet aboutir si un dialogue mettant en avant les bénéfices de la préservation de la biodiversité et prenant en compte les contraintes de chacun était systématiquement mené...

Les marges de progrès et perspectives

Aujourd'hui, les TVB des Pays des 7 Vallées et du Montreuillois sont lancées, même si celle du Montreuillois n'en est encore qu'à ses prémises. Le partenariat doit cependant permettre de pallier le retard de celui-ci en mutualisant les personnels, les méthodes, et la dynamique...

Mais d'autres marges de progrès existent, notamment sur le plan financier. **En effet, le portage d'un projet par une collectivité suppose une participation de 20% du montant total qu'il est parfois compliqué de mobiliser.** Les moyens financiers peuvent pourtant être trouvés par les collectivités, c'est bien souvent une question d'ordre de priorité qui bloque les projets. **Des actions adéquates en vue de motiver et convaincre de l'intérêt des démarches en faveur de la biodiversité sont donc en réflexion.**

Les deux Pays envisagent à ce jour de continuer sur la même dynamique (le bénéfice du partenariat en plus) en fonctionnant par projets concrets et exemplaires afin de mobiliser les acteurs et les habitants du territoire.